



**FUMEL**

— VALLÉE DU LOT —

DECISION :

SERVICE SPORT SANTE

Affaire suivie par : SEYRAL Florent

**N°D2023-174-SPSA**

**OBJET : ESPACES AQUATIQUES – CONVENTION DE LOCATION DE 2 BOUTEILLES D'OXYGÈNE**

Vu l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le décret du 12 décembre 2019 modifiant certaines dispositions du Code de la Commande Publique relatives aux seuils et aux avances ;

Vu la délibération n°2020B-22-AG en date du 05 juin 2020 par laquelle le Conseil Communautaire a délégué à Monsieur le Président ou Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-président les attributions prévues à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2020B-28-AG en date du 05 juin 2020 relative à la création d'une commission d'appel d'offres ;

Vu la délibération n°2020B-29-AG en date du 05 juin 2020 relative à l'élection des représentants à la commission d'appel d'offres ;

Considérant l'obligation pour les espaces aquatiques de Fumel vallée du Lot, d'être équipés de 2 bouteilles d'oxygène, la société AIR PRODUCTS d'Agen (47), a été sollicitée pour fournir cet équipement en location selon une convention détaillée ;

**Le Président de Fumel Vallée du Lot  
décide,**

1°) – Eu égard à l'énoncé ci-dessus, de valider les termes de la convention proposée par la société AIR PRODUCTS à Agen (47) d'une période de 5 ans, portant sur la location d'une bouteille d'oxygène pour les espaces aquatiques de Fumel, pour un montant total de 1 320,00 € TTC ;

2°) – De signer la convention ;

3°) – De préciser que les crédits sont prévus au budget 2023.

**AR Prefecture**

047-200068930-20231016-D2023\_174\_SPSA-AR  
Reçu le 07/11/2023

En application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision du Président lors de la prochaine séance du Conseil Communautaire.

Pour extrait certifié conforme  
Fumel, le 16 octobre 2023



Le Président  
Didier CAMINADE

Certifié exécutoire le : 07 novembre 2023  
Reçu en Sous-Préfecture le :  
Publié ou Notifié le : 07 novembre 2023

-----

**FUMEL VALLÉE DU LOT**

4, Place du Château, BP 10037, 47502 FUMEL CEDEX - Tél. : 05 53 40 46 70 - Fax : 05 53 71 35 16

[www.fumelvalleedulot.com](http://www.fumelvalleedulot.com)